

thèques immobilières était de 7¼ p. 100. Ce que j'ai dit, c'est que le programme de la SCHL, prévu aux articles 16 et 35 de la loi, ainsi que d'autres programmes relatifs à l'épuration des eaux usées, au remembrement des terres, etc., ont vu leur taux baisser avant-hier de 7⅞ dans un cas et de 8¼ dans un autre à 7½ p. 100. Il s'agit du programme de prêts directs du gouvernement fédéral consentis aux termes de ces articles de la loi et cela n'influera pas, sinon de façon indirecte, sur le taux des prêteurs privés qui flotte actuellement entre 9¼ et 9½ p. 100.

L'AMÉLIORATION DES LOGIS—LA GARANTIE MAXIMUM DE LA SCHL SUR LES PRÊTS

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire à poser au ministre sans portefeuille chargé de l'habitation. Étant donné la dégradation rapide des logements dans bien des centres du pays, le ministre nous dirait-il si le gouvernement songe à augmenter le montant maximum garanti par la Société centrale d'hypothèques et de logement dans le cas des prêts pour l'amélioration des logis, en raison du coût croissant des matériaux de construction et de la main-d'œuvre?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, nous avons modifié la loi nationale sur l'habitation en juin 1969, pour autoriser les prêts relatifs à l'achat et à la modernisation de maisons déjà construites et porter, dans ces cas-là, le maximum des prêts hypothécaires à \$18,000. Nous assurons des fonds à notre programme direct par l'entremise de la Société centrale d'hypothèques et de logement et prévoyons une augmentation pour favoriser ce genre d'activité. J'ai fait allusion à cela dans mes remarques de l'autre jour ainsi que dans ma réponse à une question posée par un député.

LA RÉDUCTION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES PRÊTS DIRECTS CONSENTIS PAR LA SCHL

M. John Gilbert (Broadview): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'aimerais la poser au ministre des Finances mais je vois qu'il est de ce côté-ci, en train de demander conseil à notre chef.

Des voix: Bravo!

M. Gilbert: Je vais donc la poser au ministre sans portefeuille, chargé de l'habitation.

Une voix: Le ministre des Finances est retourné à son siège.

M. Gilbert: Le ministre a-t-il l'intention de réduire le taux d'intérêt dans le cas des prêts directs consentis actuellement par la Société centrale d'hypothèques et de logement?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, nous les avons déjà réduits depuis six ou huit semaines. Il s'agissait d'une légère réduction. J'ai l'intention de les diminuer à nouveau dès que la chose sera possible. Le taux actuel est de 8¼ p. 100.

LES AÉROPORTS

SAINTE-SCHOLASTIQUE—LE NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS

[Français]

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Il y a deux semaines, l'honorable ministre me répondait qu'il n'était pas au courant des chiffres cités par un organisme du Québec au sujet du nombre d'emplois que va créer le complexe de Sainte-Scholastique. J'aimerais lui demander s'il a vérifié ces chiffres et si ce projet est encore susceptible d'assurer la création de 75,000 nouveaux emplois?

[Traduction]

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'estime avoir répondu la dernière fois de façon raisonnablement complète en disant que les deux ensembles de chiffres, c'est-à-dire celui déposé par les fonctionnaires et celui présenté ultérieurement par d'autres agences, étaient des estimations. J'ai demandé aux fonctionnaires de les revoir une deuxième fois afin d'en accroître éventuellement la précision. Il ne s'agit que d'estimations, et l'une et l'autre pourraient aussi bien être défendues.

* * *

LES TRANSPORTS AÉRIENS

LES RECOMMANDATIONS AU MINISTÈRE ET À AIR CANADA À LA SUITE DE L'ACCIDENT DU DC-8L

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre des Transports? Étant donné que la Commission d'enquête sur l'accident du DC-8L à Toronto a porté des critiques à l'égard du ministère des Transports et d'Air Canada, le ministre pourrait-il faire une déclaration à l'appel des motions pour nous assurer qu'on étudiera ces recommandations et qu'on en tiendra compte?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur. Le député aurait dû compléter ses remarques en disant que ces recommandations intéressaient également d'autres agences, en plus d'Air Canada et du ministère des Transports. Dans la mesure où elles s'appliquent directement à mon ministère, nous les acceptons sans réserve et nous veillons à les mettre en application. Quant à l'ensemble de cette question, elle est en cours d'examen et je ferai rapport à la Chambre des conclusions auxquelles nous aurons abouti.

M. Mazankowski: Monsieur l'Orateur, le ministre ayant déclaré l'autre jour qu'il ne doutait pas de la navigabilité du DC-8L, devons-nous présumer qu'on ne tiendra pas compte des critiques que renferme le rapport et de la recommandation d'un nouveau modèle de moteur pour actionner les ailes et d'un système amélioré de freinage à l'atterrissage?